

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE PAPINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Papineau, tenue le 31 mars 2009 à 18h00 au Centre administratif et CLSC Vallée-de-la-Lièvre à Gatineau.

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Lucie Lalonde
- M^{me} Réjeanne Pilote
- M. Raymond Ménard
- M. Damien Raby
- M^{me} Sylvie Noël
- M. Pierre Munn
- M. Serge Bruneau
- M. Jean-Marc Laporte
- M. Alain Gagnon
- M. Adéodat Bernard
- M. Richard Besner
- M. Yves Beaudet
- M. Murray Dunnigan
- M^{me} Jane Carson-Fex

ABSENCES :

- M^{me} Louise Spencer
- M^{me} Diane Bernard
- M. Jocelyn Moisan

M^{me} Denise Lalande agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Aucune personne n'est présente dans l'assistance à l'exception des directeurs.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après avoir constaté la régularité de la convocation de la séance et l'existence du quorum, la présidente Madame Lucie Lalonde déclare l'assemblée ouverte, il est 18 heures.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-437-2009 Il est proposé par Pierre Munn, appuyé par Yves Beaudet et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal et suivis
 - 3.1. Adoption du procès-verbal
 - 3.1.1. Séance régulière du conseil d'administration du 24 février 2009
 - 3.2. Suivi au procès-verbal
4. Dossiers majeurs
 - 4.1. Rapport du comité de vérification
 - 4.1.1. Rapport RR-444 en période 11 terminée le 31 janvier 2009
 - 4.2. Recommandations du rapport de Monsieur Richard Lefrançois
 - 4.3. Autorisation d'emprunt reliée au fonds d'exploitation 2009-2010
 - 4.4. Nomination d'un Directeur des ressources humaines intérimaire
 - 4.5. Projet de loi 14 sur le mandat des conseils d'administration
5. Affaires courantes

- 5.1. Politique sur l'approvisionnement en biens et services du CSSS de Papineau
- 5.2. Lignes directrices en hygiène et salubrité
- 5.3. Placement Carrière Été
- 5.4. Registre des signataires autorisés pour un établissement
- 5.5. Nomination au comité de construction
- 5.6. Rapport du comité vigilance et de la qualité
- 5.7. Rapport du comité de construction
- 5.8. Désignation de l'Agence de l'Outaouais au conseil d'administration
- 6. Affaires diverses
 - 6.1. Formation : Vers une gouvernance créatrice de valeurs - AQESSS
- 7. Correspondance
 - 7.1. Lettre de la présidente du conseil d'administration au ministre de la Santé et des services sociaux
 - 7.2. Lettres de la directrice générale à :
 - 7.2.1. La sous-ministre adjointe
 - 7.2.2. Au député de Papineau et ministre délégué aux Transports et Ministre de l'Outaouais
 - 7.2.3. Au Président directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
 - 7.2.4. Réponse du Président directeur de l'Agence – ajout de 11 lits supplémentaires au projet de relocalisation des 55 lits de longue durée de l'hôpital de Papineau
- 8. Information
 - 8.1. Rapport de la présidente
 - 8.2. Rapport de la directrice générale
- 9. Parole au public
- 10. Dépôt de documents
 - 10.1. Coupures de presse
 - 10.2. Synergie – AQESSS, février 2009
 - 10.3. Communiqué du Centre hospitalier Pierre-Janet du 25 janvier 2009
 - 10.4. Invitation semaine des bénévoles
- 11. Date, heure et lieu de la prochaine séance régulière
 - 11.1. Le 28 avril 2009, salle C3-10 au CLSC et CHSLD Petite-Nation
- 12. Levée de l'assemblée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1. Adoption du procès-verbal

3.1.1. Séance régulière du conseil d'administration du 24 février 2009

CA-438-2009 Il est proposé par Jean-Marc Laporte, appuyé par Serge Bruneau et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration du 24 février 2009.

3.2. Suivi au procès-verbal

Un tableau des suivis aux résolutions et dossiers est déposé et présenté au conseil d'administration.

4. DOSSIERS MAJEURS

4.1. Rapport du comité de vérification

4.1.1. Rapport RR-444 en période 11 terminée le 31 janvier 2009

- CONSIDÉRANT qu'après analyse du rapport périodique RR-444 à la période 11, le CSSS de Papineau prévoit terminer l'année avec un déficit de 1 642 836 M\$.
- CONSIDÉRANT l'obligation première du conseil d'administration de maintenir l'accessibilité à des services de base à sa population tout en demeurant préoccupé par l'atteinte de l'équilibre budgétaire (loi 107);
- CONSIDÉRANT les travaux en cours par Monsieur Richard Lefrançois pour analyser la situation financière et soumettre des recommandations à l'établissement et à l'Agence pour rétablir l'équilibre budgétaire dès que possible;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification;

CA-439-2009 Il est proposé par Richard Besner, appuyé par Pierre Munn et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration acceptent le rapport périodique RR-444 à la période 11, lequel prévoit au 31 janvier 2009 un déficit de 1 600 000 de dollars.

4.2. Recommandation du rapport de Monsieur Richard Lefrançois

Les démarches sont enclenchées pour répondre aux recommandations de Monsieur Lefrançois. Le rapport complet sera déposé au prochain comité de vérification. Les membres intéressés à obtenir une copie du rapport complet peuvent communiquer avec Denise Lalande.

Les recommandations de Monsieur Richard Lefrançois sont les suivantes :
(le texte suivant est tiré du rapport de Monsieur Lefrançois)

1. Mettre en place immédiatement, suivre de façon systématique et faire rapport à l'Agence de la santé et des services sociaux de l'évolution du dossier des lits de courte durée qui ont été libérés des clientèles de longue durée qui les occupaient, attendu que les économies anticipées en réduction du temps supplémentaire et de la main-d'œuvre indépendante à l'urgence et aux soins infirmiers oscillent entre 1 500 000 \$ et 3 000 000 \$ en base annuelle en dollars du 31 mars 2008.
2. Pour l'exercice 2009-2010 soumettre pour le 1^{er} avril 2009 un plan d'équilibre budgétaire pour l'exercice budgétaire 2009-2010 de l'équivalent d'un plancher de 50 % du déficit anticipé au 31 mars 2009. Ce plan sera révisé, si exigé par l'Agence, suite à la production du rapport financier annuel AS-471.
3. Fournir à l'Agence pour le 1^{er} avril 2009, un plan d'action sommaire avec échéancier dont l'objectif ultime sera le retour de l'établissement en équilibre budgétaire au plus tard le 31 mars 2011. Le plan d'action détaillé devra être approuvé par l'Agence au plus tard le 1^{er} avril 2009.

Le contenu du plan d'action devra inclure les éléments suivants :

- a) La révision de l'offre de services à l'urgence dont :

- i) Les protocoles de triage;
 - ii) La gestion des usagers couchés sur civières;
 - iii) Le recours à du temps supplémentaires ou aux agences privées;
 - iv) La formation du personnel;
 - v) Le processus d'admission des usagers de l'urgence aux unités de soins en fonction de la gestion des lits et des départs d'usagers aux unités de soins.
- b) La révision de l'offre des services aux soins infirmiers et le recours à du temps supplémentaire ou à de la main-d'œuvre indépendante.
4. La réorganisation du travail à la DRFMI, particulièrement pour :
- a) La restauration au 1^{er} avril 2009 de la gestion budgétaire décentralisée incluant la création d'un dossier permanent par unité administrative afin d'y consigner toutes les informations permettant un suivi de l'évolution :
 - ▶ du budget de chaque unité;
 - ▶ de son registre de postes
 - ▶ de toutes informations pertinentes à l'analyse critique de la situation
 - b) La révision pour le 1^{er} avril 2009 de la charte comptable et de la congruence des différents rapports de gestion budgétaire entre eux afin de confirmer la certitude et la crédibilité des données produites au sein de l'établissement et aux instances de gouverne.
 - c) La production d'une analyse et d'une stratégie démontrant l'incontournable nécessité de prendre une décision rapide en regard de l'utilisation des services informatiques de paie, la gestion des ressources humaines et du grand-livre comptable. La stratégie doit être appropriée par l'ensemble du comité de direction et étanche à l'erreur.
 - d) La révision de l'ensemble des processus administratifs et des contrôles internes et la consignation de cette révision dans de nouvelles politiques et procédures, attendu que depuis la fusion des trois établissements, très peu des politiques existantes au 31 mars 2004 ont été fusionnées ou mises à jour.

La directrice générale explique qu'elle a obtenu un délai jusqu'au 1^{er} mai 2009 pour déposer un plan de redressement et un plan d'action.

4.3. Autorisation d'emprunt reliée au fonds d'exploitation 2009-2010

- CONSIDÉRANT le déficit accumulé au 31 mars 2009 de 2 921 000 \$;
- CONSIDÉRANT le déficit anticipé au 31 mars 2009 de 1 642 836 \$;
- CONSIDÉRANT que les comptes à recevoir estimés au 31 mars 2009 concernant le financement des chirurgies de la cataracte (environ 750 000 \$ pour 2008-09) ainsi que les autres sommes sujettes à financement;
- CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources financière, matérielles et informationnelles;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification;

CA-440-2009 Il est proposé par Alain Gagnon, appuyé par Raymond Ménard et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et le directeur des ressources financières, matérielles et informationnelles à procéder à une demande d'autorisation d'emprunt d'un montant n'excédant pas 5,5 M \$ pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et d'emprunter auprès du

Centre financier aux entreprises (Desjardins) du 880 boulevard de la Carrière, Gatineau Province de Québec pour les fins, les montants et les périodes précisés dans les lettres d'autorisation du MSSS.

4.4. Nomination d'un directeur des ressources humaines intérimaire

Considérant la démission de Madame Hélène Fortier, à titre de directrice des ressources humaines au CSSS de Papineau;

Considérant le processus de sélection en cours;

Considérant l'expérience et l'expertise de Monsieur Jean-Pierre Allard;

Considérant la recommandation de la directrice générale;

CA-441-2009 Il est proposé par Raymond Ménard, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu de nommer Monsieur Jean-Pierre Allard, directeur des ressources humaines intérimaire à partir du 16 mars 2009 et ce, jusqu'à l'arrivée du nouveau directeur des ressources humaines.

4.5. Projet de loi 14 sur le mandat des conseils d'administration

Dépôt d'un communiqué portant sur la loi 14 prolongeant le mandat des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux.

Ce projet de loi a pour objet de reporter de 2009 à 2010 les élections, les désignations et les cooptations de l'ensemble des membres des conseils d'administration des établissements publics visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux. En conséquence, de prolonger d'une année le mandat des administrateurs en place.

5. AFFAIRES COURANTES

5.1. Politique sur l'approvisionnement en biens et services du CSSS de Papineau

CONSIDÉRANT la proposition de politique élaborée par Morency Société d'avocats à la demande des établissements de santé et de services sociaux ;

CONSIDÉRANT l'adaptation de cette proposition de politique aux besoins du CSSS de Papineau ;

CONSIDÉRANT la conformité de la politique d'approvisionnement en biens et services du CSSS de Papineau aux règles décrites dans la Loi sur les contrats des organismes publics adoptée à l'automne 2008 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 10 de la Politique de gestion contractuelle concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement des services et des travaux de construction des organismes publics du MSSS, le conseil d'administration doit adopter la politique interne de l'établissement ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources financières, matérielles et informationnelles ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification ;

CA-442-2009 Il est proposé par Yves Beaudet, appuyé par Pierre Munn et unanimement résolu d'adopter la politique d'approvisionnement en biens et services du CSSS de Papineau telle que déposée et de confirmer à l'Agence de l'Outaouais que le CSSS de Papineau est conforme à la Politique de gestion contractuelle concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement des services et des travaux de construction des organismes publics du réseau de la santé et des services sociaux adoptée le 12 décembre 2008.

5.2. Lignes directrices en hygiène et salubrité

Considérant les suivis étroits concernant les infections nosocomiales;

Considérant l'importance accordée à la prévention des infections pour assurer la sécurité des usagers du CSSS de Papineau;

Considérant les investissements réalisés dans les secteurs hygiène et salubrité au cours des trois dernières années;

Considérant l'existence et le dynamisme des comités de prévention des infections et de gestion des risques;

Considérant l'implication et l'engagement du chef de service en hygiène et salubrité pour appliquer les lignes directrices;

Considérant la formation en cours pour les employés du service hygiène et salubrité sur les nouvelles techniques de nettoyage;

CA-443-2009 Il est proposé par Sylvie Noël, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu d'appuyer l'application des lignes directrices en hygiène et salubrité dans toutes les installations du CSSS de Papineau.

5.3. Placement Carrière Été

CONSIDÉRANT l'intention du Centre de santé et de services sociaux de Papineau de participer au programme fédéral « Placement carrière été 2009 » ;

CONSIDÉRANT que notre demande se chiffre à 5 étudiants pour des projets dans différentes disciplines ;

CA-444-2009 Il est proposé par Murray Dunnigan, appuyé par Richard Besner et unanimement résolu :

QUE le CSSS de Papineau accepte la responsabilité du projet « Placement Carrière Été 2009 », emploi d'été/expérience de travail ;

QUE Madame Réjeanne Pilote, directrice générale soit autorisée au nom du CSSS de Papineau à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le gouvernement du Canada ;

QUE le CSSS de Papineau s'engage à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet serait subventionné.

5.4. Registre des signataires autorisés pour un établissement

CONSIDÉRANT que ces personnes agissent à titre de signataires des demandes de paiement à la RAMQ, depuis 2007 ;

CONSIDÉRANT que ce nombre de signataires répond aux besoins de l'organisation ;

CA-445-2009 Il est proposé par Damien Raby, appuyé par Pierre Munn et unanimement résolu d'autoriser les personnes suivantes à attester l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant dans l'établissement :

- Docteur Pierre Morisset, directeur des services professionnels et hospitaliers
- Madame Réjeanne Pilote, directrice générale
- Madame Lucie Giguère, coordonnatrice à la direction des services professionnels et hospitaliers
- Madame Ginette Gingras-Delorme, directrice générale adjointe

5.5. Nomination au comité de construction

Considérant qu'il y a un poste vacant au sein du comité de construction;

Considérant l'intérêt de Monsieur Besner à s'impliquer dans des comités du conseil d'administration du CSSS de Papineau;

CA-446-2009 Il est proposé par Raymond Ménard, appuyé par Murray Dunnigan et unanimement résolu de nommer Monsieur Richard Besner sur le comité de construction au CSSS de Papineau.

5.6. Rapport du comité vigilance et de la qualité

Monsieur Raymond Ménard fait rapport de la rencontre tenue du comité vigilance et de la qualité le 24 mars 2009 :

Au 28 février 2009, 40 plaintes ont été reçues.

- ▶ 8 plaintes entre le 1^{er} janvier 2009 et le 28 février 2009 :
 - 2 plaintes n'ont eu aucune recommandation;
 - 3 plaintes ont fait l'objet de mesures correctives qui sont déjà appliquées;
 - 1 plainte a fait l'objet d'une recommandation, le commissaire local aux plaintes et à la qualité attend réponse;
 - 2 plaintes médicales en traitement;
- ▶ 15 demandes d'assistance ont été assumées par le commissaire.

Agrément

Un rapport de suivi a été déposé au conseil d'agrément en mars 2009.

Nous préparons le rapport bilan 2008-2009. Il restera à faire le troisième bilan l'an prochain avant la visite en avril 2010.

Les travaux préparatoires pour l'agrément 2010-2013 s'amorceront au cours de l'année.

Prévention des infections

Nous avons eu une éclosion de SARM en période 9 et une éclosion de gastroentérite en période 11. Tout était sous contrôle à la fin janvier 2009. Ceci a engendré des coûts supplémentaires.

5.7. Rapport du comité de construction

Monsieur Alain Gagnon fait rapport de la rencontre tenue du comité de construction, le 30 mars 2009 :

▶ Hôpital de Papineau

L'ensemble du cheminement du projet a été présenté en détail, il y a retard dans l'échéancier. Livraison possible en décembre 2009; cet échéancier est questionné par les professionnels. Plusieurs problématiques rencontrées depuis les travaux à l'interne.

Financement : on attend des nouvelles demandes de rehaussement de 2,8 millions de dollars, fait au MSSSQ.

▶ 55 lits de longue durée

En attente de nouvelles.

Des rencontres avec professionnels se sont tenues pour élaborer le PFT.

Des tests de sol ont été faits. Problématique rencontrée : sol contaminé et d'autres tests sont effectués. Une rencontre devrait avoir lieu en avril 2009.

▶ CLSC et Centre d'hébergement Petite-Nation

Projet réalisé et finalisé. Le projet a coûté 2 847 000 \$. Manque 710 000 \$. Le financement proviendra de l'Agence pour 450 000 \$ et l'établissement devra reporter des projets pour 270 000 \$. Pour la réalisation du deuxième étage, il faut également revoir nos priorités dans nos projets de rénovations fonctionnelles en CHSLD et autres fonds de rénovation.

▶ Hémodialyse

Le dossier avance selon la planification de Maniwaki. Le document adapté pour le CSSS de Papineau devrait nous être soumis d'ici la mi-avril 2009. Selon les informations reçues, la superficie est supérieure à celle initialement prévue.

Problématique anticipée : pas d'espace pour localiser les directions de la santé physique et celle des services médicaux et hospitaliers.

Il est envisagé de faire la construction du quatrième étage régionalement, c'est la région qui devra en assumer les frais. En attente d'un suivi de dossier par l'Agence auprès du MSSSQ.

▶ Stationnement

Réjeanne Pilote présente les problématiques liées aux stationnements à l'hôpital de Papineau et au CLSC et Centre d'hébergement Petite-Nation. Suite à la discussion, le comité de construction souhaite demander au conseil d'administration de le mandater pour suivre ce dossier.

CONSIDÉRANT les demandes de stationnement tant au site de l'hôpital de Papineau que celui du CLSC et Centre d'hébergement Petite-Nation;

CONSIDÉRANT la complexité et les enjeux reliés aux espaces de stationnement;

CONSIDÉRANT que les problèmes de stationnement se sont accentués avec les nouvelles constructions;

CA-447-2009 Il est proposé par Murray Dunnigan, appuyé par Adéodat Bernard et unanimement résolu de mandater le comité de construction pour analyser les pistes de solutions concernant la problématique du stationnement et faire des recommandations au conseil d'administration pour corriger la situation.

5.8. Désignation de l'Agence de l'Outaouais au conseil d'administration du CSSS de Papineau

Après présentation de la situation concernant la désignation de Monsieur Luc Maurice au conseil d'administration du CSSS de Papineau par l'Agence de l'Outaouais, la présidente Madame Lucie Lalonde souhaite valider des énoncés concernant l'éthique au sein du conseil d'administration puisque que Monsieur Maurice est le conjoint d'un cadre supérieur de l'établissement. Cette démarche est appuyée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

6. AFFAIRES DIVERSES

6.1. Formation : Vers une gouvernance créatrice de valeurs de l'AQESSS

Considérant l'importance du rôle des membres du conseil d'administration;

Considérant l'opportunité d'une formation pour les nouveaux membres;

CA-448-2009 Il est proposé par Raymond Ménard, appuyé par Damien Raby et unanimement résolu de déléguer les membres suivants : Madame Sylvie Noël, Monsieur Richard Besner, Monsieur Jean-Marc Laporte, Monsieur Yves Beaudet à participer à la formation « Vers une gouvernance créatrice de valeurs » et que le CSSS de Papineau assume les frais selon la circulaire en vigueur dans l'établissement.

7. CORRESPONDANCE

7.1. Lettre de la présidente du conseil d'administration au ministre de la santé et des services sociaux

Dépôt de la lettre datée du 2 mars 2009 de Madame Lucie Lalonde à Docteur Yves Bolduc, ministre de la Santé et des services sociaux le remerciant de son ouverture face aux besoins de la population qui lui ont été présentés dans le plan d'action pour améliorer l'accessibilité des services. Elle l'informe que le président directeur général de l'Agence de l'Outaouais a reçu le plan d'action et que Madame Verreault sera invitée à visiter l'hôpital de Papineau afin d'évaluer notre demande de lits de courte durée.

7.2. Lettres de la directrice générale à :

7.2.1. La sous-ministre adjointe

Dépôt de la lettre datée du 2 mars 2009 de Madame Pilote invitant Madame Lise Verreault, sous ministre adjointe à venir visiter l'hôpital de Papineau, tel son souhait d'évaluer notre demande de lits de courte durée.

7.2.2. Au député de Papineau et ministre délégué aux Transports et Ministre de l'Outaouais

Dépôt de la lettre datée du 2 mars 2009 de Madame Pilote à Monsieur Norman MacMillan, l'informant des démarches suite à la rencontre du 24 février 2009.

7.2.3. Au président directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Dépôt de la lettre datée du 2 mars 2009 de Madame Pilote à Docteur Guy Morissette, président directeur général de l'Agence de l'Outaouais demandant 11 lits supplémentaires de longue durée et de recommander au Ministre l'autorisation pour l'élaboration d'un PFT de 66 lits plutôt que de 55 lits de longue durée.

7.3. Réponse du Président directeur général de l'Agence concernant les 11 lits supplémentaires de longue durée

Dépôt de la lettre datée du 27 mars 2009 de Dr. Guy Morissette, président directeur général de l'Agence de l'Outaouais nous informant de la recommandation auprès du Ministère pour procéder à l'ajout de 11 lits supplémentaires au projet de relocalisation des 55 lits de longue durée de l'hôpital de Papineau.

8. INFORMATION

8.1. Rapport de la présidente

Déposé à titre d'information.

CA-449-2009 Il est proposé par Lucie Lalonde, appuyé par Raymond Ménard et unanimement résolu de transmettre une lettre de félicitations à la Fondation Santé de Papineau pour les efforts déployés dans leur levée de fonds annuelle.

La directrice générale souligne que la Fondation du CLSC-CHSLD de la Petite-Nation vient de faire son assemblée générale et a remis plus de 80 000 \$ au CSSS de Papineau. Madame Lalonde est d'accord pour envoyer une lettre de félicitations également à la Fondation du CLSC-CHSLD de la Petite-Nation.

8.2. Rapport de la directrice générale

Déposé à titre d'information.

9. PAROLE AU PUBLIC

Aucune personne n'a signifié son désir de prendre la parole.

10. DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1. Coupures de presse

Déposées à titre d'information.

10.2. Synergie – AQESSS, mars 2009

Déposé à titre d'information.

10.3. Communiqué du Centre hospitalier Pierre-Janet du 25 janvier 2009

Déposé à titre d'information.

10.4. Invitation à une activité dans le cadre de la semaine des bénévoles

Déposé à titre d'information.

11. DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

11.1. Rencontre régulière, le 28 avril 2009

Les membres sont informés que la séance régulière d'avril se tiendra le 28 avril 2009 à la salle C3-10 au CLSC et Centre d'hébergement Petite-Nation.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CA-450-2009

Il est proposé par Jane Carson-Fex , appuyé par Yves Beaudet et unanimement résolu de déclarer la levée de l'assemblée, il est 19h15.

La présidente
Madame Lucie Lalonde

La secrétaire,
Madame Réjeanne Pilote
Directrice générale